

projet de résolution. C'est seulement vendredi dans la soirée quand certains ont déjà pris le train ou l'avion, qu'une poignée de députés est saisie de la question. Je vous le dis, monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question qui peut traîner à la remorque de toutes les autres. Une telle attitude menace les choses qui, à nos yeux, sont essentiellement canadiennes.

Ayant exprimé ma gratitude au ministre pour avoir présenté ce bill à la Chambre, je tiens à ajouter que ce dernier laisse beaucoup à désirer. Jusqu'à maintenant, le projet de loi reconnaît seulement que le Canada a besoin de sa propre industrie de longs métrages; il ne va beaucoup plus loin.

Il est trop facile, et il a été trop facile dans le passé, pour les gouvernements—le gouvernement actuel comme ses prédécesseurs—de dire que la solution était simplement de créer une fondation, de lui donner des fonds et que tout irait bien. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans la plupart des cas, monsieur l'Orateur, et je suis sûr qu'il n'en sera pas ainsi en ce qui concerne l'une des industries les plus complexes et où la concurrence est la plus vive dans le monde actuel. Je le répète, il n'en sera pas ainsi, mais si tel était le cas, le ministre constaterait que le seul fait d'établir une fondation qui à l'occasion distribuerait des fonds et des prix, grâce à l'octroi occasionnel de subventions quelconques à une société de production pour assurer le développement d'une industrie rentable de longs métrages, qui vaille la peine, serait le comble de la naïveté.

A mon avis, monsieur l'Orateur, c'est un premier pas que nous prenons en créant un organisme qui se préoccupe du problème. Mais ce n'est pas tout ce que nous devons faire, à mon avis, si nous sommes réellement convaincus qu'une industrie de longs métrages devrait être encouragée dans notre pays.

J'ai quelque appréhension à ce sujet parce que le gouvernement a indiqué, en laissant cette mesure languir pendant quelque temps, qu'il ne la considérerait pas comme prioritaire. Nous n'avons pas présentement un cabinet qu'on peut qualifier «d'avant-garde». Le secrétaire d'État (M<sup>110</sup> LaMarsh) est peut-être la seule avant-gardiste du groupe, mais il faut plus d'un ou même deux avant-gardistes pour lancer une entreprise comme celle-là. L'honorable représentant devra en convertir d'autres si nous devons donner de l'élan à ce projet ambitieux.

Par exemple, monsieur l'Orateur, si nous sommes sérieux quant à l'établissement d'une

industrie de longs métrages au pays, nous devons parler de distribution, car nous ne saurions exiger simplement que les films aient une certaine teneur en éléments canadiens et que certains accords soient conclus. Nombre de pays ont constaté que le principal problème des producteurs de films est celui de la distribution. En effet, dans bien des cas, le problème ne consiste pas à recueillir suffisamment d'argent pour réaliser un film, mais à savoir ce qu'il adviendra du film réalisé.

Nous savons qu'au Canada, la distribution fait presque l'objet d'un monopole. Si nous ne trouvons pas une solution à ce problème et si nous ne prévoyons pas, dans une certaine mesure, la manière dont ces films passeront de la réalisation à la distribution et, de là, à la projection, nous n'accomplirons qu'une très petite partie de la tâche et, dans fort peu de temps, nous décevrons les personnes mêmes que nous essayons d'encourager dans cette industrie embryonnaire.

En outre, il serait insensé de croire, surtout au Canada ou à la Chambre, que nous sommes en mesure, tout seuls, de permettre à cette industrie de se développer. Notre pays étant un État à structure fédérale, c'est aux assemblées législatives provinciales et aux gouvernements provinciaux qu'incombera nécessairement, sous certains aspects, le soutien à accorder à cette industrie. C'est, je crois, un domaine où le secrétaire d'État et ses collègues doivent absolument prendre les devants. Si l'honorable représentante est fermement décidée à empêcher qu'on ne se limite au tournage d'une demi-douzaine de films pour l'année du centenaire ou pour l'année prochaine, jusqu'à épuisement des crédits, mais veut s'efforcer au contraire de développer une industrie cinématographique canadienne, il faut encourager les provinces à prendre les initiatives nécessaires pour que le film, une fois terminé, soit montré au public.

A défaut de cela, nous pourrions peut-être nous trouver dans une situation très semblable à celle de l'an dernier, qui a été relatée dans le *Star* de Toronto. Je n'ai pas la date de la coupure, mais je voudrais la lire afin que l'on ait une idée des problèmes qu'a rencontrés une certaine personne qui, apparemment, avait réussi à rassembler les fonds nécessaires pour la réalisation d'un film digne d'être vu, intitulé: *Nobody Waved Goodbye*. Le réalisateur de ce film s'appelait Don Owen, et voici ce qu'en disait Robert Fulford:

Passons maintenant à *Nobody Waved Goodbye*, de Don Owen, peut-être le meilleur film réalisé jusqu'ici au Canada anglais. Il a été tourné à